



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES
INSTALLATIONS CLASSÉES

Affaire suivie par : M. Jean-Philippe ROUX

Tél. : 03 89 29 22 26

jean-philippe.roux@haut-rhin.gouv.fr

Dreal GE/UD68

Affaire suivie par M. Arnaud GROUSSARD

Tél : 03 88 13 08 93

arnaud.groussard@developpement-durable.gouv.fr

réf : 00006703517_kleyling_projet_APENR

Colmar, le 3 mai 2024

Rec+Ar

Monsieur le directeur,

Vous avez déposé une demande d'enregistrement pour un projet d'extension avec la construction d'un bâtiment logistique sur 2 étages composé de 1 cellule et des bureaux pour vos installations à Village-Neuf.

Cette demande a été instruite conformément aux dispositions des articles R 512-46-8 à R 512-46-17 du Code de l'Environnement.

Vous avez été destinataire par courrier du 24 avril d'un projet d'arrêté portant enregistrement et vous disposiez de 15 jours pour formuler vos observations. Par courriel du 2 mai 2024, vous me faites savoir que vous n'avez aucune observation.

Société KLEYLING
2, rue du Rhône
68128 VILLAGE-NEUF

En conséquence, vous trouverez ci-joint mon arrêté préfectoral portant enregistrement pour l'exploitation de votre site à Village-Neuf.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général



Christophe MAROT

copie à :

- sous-préfecture de Mulhouse